

Grand Delta Habitat mise sur des résidences tranquilles et sécurées

Dans le prolongement de la [convention](#) signée, en mars dernier, avec la préfecture de Vaucluse, la Gendarmerie nationale et la Police, le bailleur social [Grand Delta Habitat](#) (GDH) a créé, au sein de son organisation, le poste de référent sécurité. Mission ? Diagnostiquer les problématiques, définir les actions à mener, continuer à entretenir des liens solides avec les collectivités et les forces régaliennes pour maintenir la dynamique de sécurisation et du bien vivre ensemble.

Concrètement

De nombreux halls d'accès aux logements sont d'ores et déjà équipés de dispositifs d'ouverture et de fermeture des portes, l'éclairage y a été renforcé et plus de 400 caméras de vidéo-surveillance ont d'ores et déjà été installées. Les contrats de bail précisent désormais l'obligation de respecter la tranquillité dans les résidences que ce soit dans le logement privatif ou dans les parties communes. En cas de troubles du locataire ou de l'un de ses invités les procédures peuvent être rapides comme l'envoi d'une lettre recommandée jusqu'à la résiliation du bail devant un juge. C'est ainsi qu'en 2019, GDH a traité 15 dossiers et opéré une expulsion.

Process

Pour une efficacité rapide et rodée et surtout pour faire face à des situations exceptionnelles, le bailleur a mis en place le témoignage sous X certifié par huissiers de justice afin de préserver les voisins d'éventuelles menaces et représailles. Également, le référent sécurité de GDH est en lien permanent avec les groupes de partenariat opérationnel (GPO) des forces de l'ordre. Ensemble, GDH, le référent sécurité et les groupes partenaires identifient et répertorient les problèmes puis proposent et diligentent des solutions adaptées au cas par cas. Résultat ? La quiétude s'installe durablement pour le plus grand plaisir des résidents et upgradent la qualité d'habiter.